

F - Les comptes de l'agriculture de l'Aisne



Les comptes de l'agriculture de l'Aisne

	Base 2000 en millions d'euros				
	2001	2002	2003	2004	2004/2003
	Définitif	Définitif	Semi-définitif	Provisoire	% en euro constants
Produits végétaux bruts et transformés	643,7	681,7	696,0	743,7	5,1
Produits animaux bruts et transformés	182,4	173,9	171,1	170,4	- 2,0
Total production hors compensations	879,6	908,7	920,8	968,7	3,5
Total production au prix de base	1 016,6	1 051,7	1 068,0	1 123,5	3,5
Consommations intermédiaires	528,5	510,0	505,5	526,3	2,4
Valeur ajoutée brute	488,2	541,7	562,6	597,2	4,5
subventions d'exploitation	13,8	12,8	13,1	12,4	- 7,1
impôts fonciers	12,6	12,5	13,7	13,8	- 1,2
autres impôts sur la production	3,1	2,8	3,4	3,6	4,0
consommation de capital fixe	157,4	161,0	162,3	169,1	2,5
Résultat agricole	328,9	378,3	396,3	423,2	5,1
Résultat agricole par actif (milliers d'euros)	29,6	34,6	37,0	40,2	7,0

Source : SERP Picardiel

Définition

Les comptes départementaux de l'agriculture décrivent la formation et l'évolution du revenu de chaque département. Le résultat agricole par actif, indicateur de revenu utilisé dans les comptes, est égal à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par unité de travail annuel total. Il s'obtient en déduisant de la valeur de la production au prix de base (y compris les subventions sur les produits), la valeur des consommations intermédiaires, en y ajoutant les subventions autres que sur les produits, et en y retranchant les impôts et la consommation de capital fixe.

La production représente la valeur totale des produits bruts ou transformés et des services réalisés au cours de l'année.

La production au prix producteur correspond au montant net que le producteur perçoit du fait de la mise sur le marché de l'unité de bien ou de service produite.

La production au prix de base comprend la production au prix producteur augmentée des subventions sur les produits.

Les consommations intermédiaires représentent la valeur de tous les biens et services utilisés au cours du processus de production.

La consommation de capital fixe exprime la valeur de la dépréciation subie par les biens de capital fixe (bâtiments, matériels, cheptels, plantations) par suite d'usure normale consécutive à leur utilisation dans le processus de production ou de leur obsolescence.

Une unité de travail annuel (UTA) équivaut au travail d'une personne occupée à temps complet à des travaux sur l'exploitation pendant une année.

L'augmentation de la valeur des productions constatée dans l'Aisne ces dernières années, provient exclusivement des productions végétales, plus particulièrement du champagne et des oléoprotéagineux.

La betterave à sucre et le blé gardent leurs places prédominantes dans les productions départementales, toutefois talonnés par le champagne en 2004.

Les consommations intermédiaires étant restées stables, la valeur ajoutée brute a pu progresser de près de 10 % sur la période.

Parallèlement, le nombre d'actifs dans les exploitations a diminué de 5 %.

Le résultat agricole par actif qui permet à l'exploitant de verser les rémunérations et les cotisations sociales (salariales et personnelles) et de rembourser les annuités a ainsi pu atteindre les 40 000 euros en 2004.

